

SABLÉ

sablesursarthe.fr



& vous

JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE



MICRO-FOLIE >>>

MUSÉE
NUMÉRIQUE

ESPACE
RÉALITÉ VIRTUELLE

MICRO-FOLIE

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

3 **ÉDITO**
de Nicolas Leudière

4 **ARRÊT SUR IMAGE**
Y étiez-vous ?

5 **MOBILITÉS DOUCES**
Schéma des mobilités douces

6 **ENVIRONNEMENT**
Éclairage public, réductions des horaires
et nouveau périmètre
Autopartage

7 **TRAVAUX**
Gastines
Cimetières engazonnés
Un ginkgo biloba planté au Parc du château

8 **GRAND FORMAT**
Micro-Folie, un nouveau lieu culturel
à découvrir à Sablé !

11 **SÉCURITÉ**
Interopérabilité, un outil pour renforcer le lien
entre police municipale et gendarmerie

12 **ZOOM ARRIÈRE**
De nouveaux espaces collaboratifs à Sablé

13 **POINTS DE VUE**
Mots de la majorité et des oppositions

14 **AGENDA**
Sorties

15 **FLASH**

*Coupon de participation
pour le schéma
des mobilités douces*

Directeur de la publication : Nicolas Leudière
Rédaction : Bénédicte Coconnier
Création : Service Communication
Création couverture et mise en page magazine : agence A tribu
Visuel de couverture : Reine Margrethe II de Danemark, Sérigraphie
d'Andy Warhol, 1986 © Le Musée National d'histoire du château
de Frederiksborg / Photo : Hans Petersen - Photos : Service
communication, oeuvres numériques collection nationale / La Villette
Impression : Imprimerie Cornuel - Papier recyclé

Contacts

MAIRIE DE SABLÉ

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h. L'accueil général,
l'état civil et les affaires générales
sont ouverts jusqu'à 17h30 en semaine
et le samedi de 9h à 12h.
Tél. 02 43 62 50 00 - Fax. 02 43 62 50 03
Hôtel de ville, place Raphaël Élizé, BP 129,
72305 Sablé-sur-Sarthe
mairie@sablesursarthe.fr

N° VERT

Pour toute question technique
sur votre environnement de quartier :
0 8000 72 300

DÉCHÈTERIE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h45
et de 13h à 17h15.
Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h
à 16h45
Fermée le dimanche et les jours fériés.
Déchèterie fermée aux professionnels.
Accès sur présentation de votre badge.

ORDURES MÉNAGÈRES

En cas de doute, référez-vous
à votre guide du tri ou contactez
le 0 800 0086 28 (N° vert)
Les sacs jaunes pour le tri des emballages
sont à retirer à l'accueil de la Mairie.

GUICHET UNIQUE

Tél. 02 43 62 50 60
guichetunique@sablesursarthe.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ESPACE PIERRE REVERDY

Tél. : 02 43 62 50 90

LA VILLE SUR INTERNET



sablesursarthe.fr



L'édito du maire



Avec ce mois de décembre, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Les difficultés, liées à l'inflation et à l'augmentation des fluides, ne doivent pas nous faire oublier que l'essentiel réside finalement dans le simple fait de se retrouver en famille ou avec nos proches pour partager des moments privilégiés.

Comme les particuliers, les collectivités devront affronter cette nouvelle donne économique et Sablé n'en sera pas exempt. Ce contexte si particulier va lourdement peser sur l'action publique. Des choix contraints vont, parfois, devoir être faits.

Malgré un début de mandat chahuté par 2 ans de covid et la crise économique liée au conflit en Ukraine, l'équipe municipale tient bon et continue à avancer. Récemment, nous avons pu aboutir à un accord avec le Groupe Oui Care pour un très beau projet qui verra le jour en centre-ville. Ce complexe d'habitat inclusif permettra d'accueillir des personnes en situation de handicap qui souhaitent tendre vers plus d'autonomie tout en bénéficiant d'un encadrement adapté.

Le groupe réfléchit actuellement à 2 autres propositions de service aux usagers. Ce projet aura le mérite de ramener du flux en centre-ville et au sein d'un quartier qui a besoin d'être revitalisé.

La ville profite également de l'engouement immobilier post-covid. En effet, nous avons eu 2 offres particulièrement intéressantes pour des bâtiments appartenant à la Ville : le 14 rue des Forges et le 27 rue Saint Nicolas. Les porteurs de projets souhaitent acquérir ces biens pour investir dans leur rénovation et proposer ainsi de l'immobilier de qualité à la location.

C'est une excellente nouvelle pour le dynamisme de Sablé et pour répondre à la demande croissante d'habitat en centre-ville des familles désireuses de s'installer dans notre ville.

Nous ne ménages pas nos efforts pour permettre à notre ville d'être présente sur le marché de l'immobilier, particulièrement prisé en ce moment. Ces actions permettront de concrétiser l'accueil de populations nouvelles et seront le gage d'un nouveau flux pour l'activité commerciale, le fonctionnement des écoles et de la vie associative.

Une nouvelle fois, joyeux Noël et bon réveillon à toutes et à tous.

*Prenez rendez-vous
avec votre maire*

02 43 62 50 02

Réunions dans les quartiers avec le maire et les élus référents le samedi :

- réunion publique de 10h à 10h45
- échanges de 10h45 à 12h

Quartier de Gastines : Nicolas Leudière, Françoise Richard & Alain Pontonnier
le samedi 21 janvier 2023, ancienne école, place de l'Église

Toutes les permanences sur sablesursarthe.fr :
rubrique « les référents de quartier »

De nouveaux terrains au tennis club

La 1^{ère} phase des travaux au tennis club de Sablé s'est achevée avec la réalisation de 3 terrains en terre battue synthétique, plus faciles et moins onéreux à entretenir, et permettant également de jouer en extérieur l'hiver. À l'été 2023, c'est un terrain de padel (mix de squash et tennis) qui verra le jour sur le site.



Cérémonie du 11 novembre

La Commémoration du 11 novembre 1918 aux cimetières de Gastines et de Sablé a réuni une centaine de personnes autour du maire et des associations d'anciens combattants, accompagnés par les jeunes du Conseil municipal junior et d'élèves de l'école Saint-Exupéry.



Arrêt sur image

Fête du Petit Sablé

Organisée le 1^{er} octobre par la Confrérie du Petit Sablé, la 3^e édition du Petit Sablé en fête avait prévu un programme riche avec un défilé, un repas 100% sarthois et des intronisations. Près de 200 amoureux du célèbre biscuit ont participé aux festivités.



Le Préfet à Sablé

Lors de sa visite à Sablé le 27 septembre, Emmanuel Aubry, Préfet de la Sarthe, a visité le quartier de la Rocade. L'occasion d'échanger avec le Conseil citoyen et Alpha Sablé mais aussi de découvrir le dispositif d'interopérabilité qui renforce le lien gendarmerie / police municipale.



Le grand retour des Virades

Après une interruption due à la pandémie, Sablé a de nouveau accueilli les Virades de l'Espoir le 24 septembre. Course à pied, marche, cours de zumba..., plus de 200 participants se sont mobilisés pour lutter contre la mucoviscidose.



Deux nouveaux selfs dans les écoles

Après le Pré, ce sont les écoles Saint-Exupéry (depuis octobre) et Gai-Levant (début novembre) qui sont désormais équipées d'un self. Un gain d'autonomie pour les enfants et moins de gaspillage alimentaire. Avant la fin de l'année scolaire, toutes les écoles seront équipées d'un self.

Schéma des mobilités douces

Plan de circulation rue Gambetta : à vous de choisir !

Le 8 novembre, à l'initiative de la Municipalité, une réunion publique était organisée afin de présenter aux Saboliens les détails du schéma des mobilités douces, tout particulièrement sur le secteur Place du Champ de Foire - rue Gambetta. Trois propositions d'aménagement de cette zone sont sur la table et tous les Saboliens sont invités à s'exprimer dans le cadre d'une consultation participative.

Preuve que le sujet des mobilités douces passionne, plus de 250 Saboliens étaient

présents à ce temps d'échanges avec le maire et Benoît Legay, adjoint en charge de la mobilité. En préambule de cette réunion, Nicolas Leudière a rappelé que « la création d'un réseau cyclable sécurisé, destiné à relier chaque quartier au centre-ville est l'un des engagements forts de la campagne électorale ».

Ainsi, après les travaux d'aménagements déjà réalisés sur la rue Saint-Denis (piste et bande cyclables) et sur le rond-point du Champ de Foire (bandes cyclables sur chaussées, surélévation du giratoire pour le sécuriser, création d'une traversée

piétonne), le programme va se poursuivre par le secteur rue Gambetta.

3 projets de plan de circulation ont été présentés lors de cette réunion.

Sur ce dossier, l'équipe municipale a travaillé en tenant compte de 2 aspects clés : **une contrainte majeure avec la trémie et la volonté d'assurer la sécurité de tous.** « Notre but est de faire en sorte que chacun puisse utiliser le moyen de transport le plus approprié, (voiture, vélo, trottinette, à pied) pour vivre, travailler, faire ses courses et pratiquer ses loisirs, et cela en toute sécurité. »

Les 3 propositions avec leurs avantages et inconvénients

Projet 1 - Circulation en sens unique rue Gambetta

Continuité cyclable

Maintien à 100 % du stationnement actuel



Sens unique, modification des habitudes de circulation



Projet 2 - Circulation à double sens pour véhicules légers et voies vélos double sens

Double sens véhicules légers

Sécurité pour les vélos, car voies dédiées sans conflit avec les voitures



Pas de continuité cyclable sous la trémie

Suppression d'un côté de stationnement (environ 25 places)



Projet 3 - Circulation à double sens jusqu'à la trémie et voies vélos double sens

Double sens véhicules légers entre Champ de Foire et trémie

Continuité cyclable sous la trémie



Suppression d'un côté de stationnement (environ 25 places)

Dégagement véhicules légers sur Gambetta par Bd de la Primaudière



Modalités de la consultation participative

Le vote est ouvert à tous les Saboliens, âgés de plus de 18 ans

Vous trouverez à la fin de votre magazine Sablé & vous, en page 15, un coupon à remplir et à déposer en mairie, dans une urne dédiée, à partir du **19 décembre et jusqu'au 31 janvier**. Des coupons supplémentaires pourront être retirés à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également voter en ligne sur le site internet de la ville : sablesursarthe.fr ou via l'appli mobile Sablé & moi (onglet Actualités).

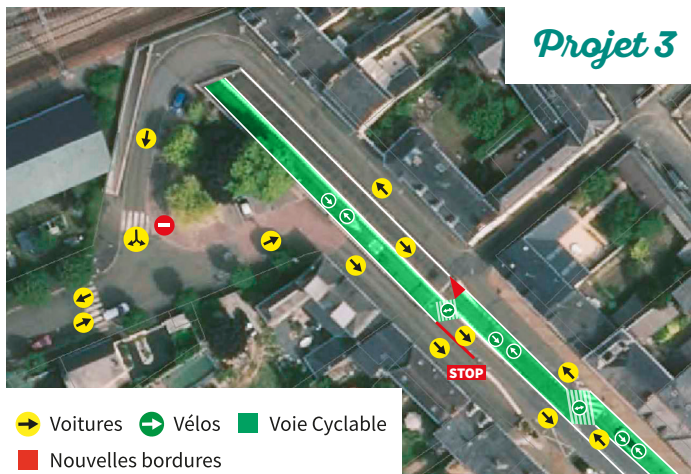
À l'issue de la consultation, le projet retenu par les habitants sera mis à l'essai pendant un an. Une nouvelle réunion publique sera proposée aux Saboliens à la fin de cette période de test afin d'évaluer avec des données précises la poursuite – ou non – du projet sélectionné.



Projet 1



Projet 2



Projet 3

- Voitures
- Vélos
- Voie Cyclable
- Nouvelles bordures





Éclairage public

Réduction des horaires et nouveau périmètre

Pour faire face à de nouvelles contraintes financières, et notamment une hausse des prix des fluides de l'ordre de 30%, l'équipe municipale a fait le choix de réduire l'éclairage public de la commune. Ainsi, depuis mars dernier, les Saboliens ont pu constater une modification de cet éclairage avec :

- **une réduction dans de nouvelles zones**, telles que la déviation et quelques grands axes primaires,
- **une prolongation des horaires d'extinction** avec une extension d'une heure de l'horaire de coupure qui devient 22h30-6h30 (au lieu de 23h-6h précédemment).

Pour rappel, depuis 2015 une réduction de l'éclairage est mise en place dans la quasi-totalité des quartiers résidentiels de Sablé (habitations, lotissements) et quelques zones d'activités. Un périmètre défini demeure toutefois allumé. Il inclut les giratoires d'entrées de ville, les carrefours à feux sur la déviation ; le centre-ville reste également allumé toute la nuit.

Sur une année complète, les économies sont estimées à 48 711,02 € TTC : nouvelles zones éteintes : - 35 657,11 € TTC
Extension de 1h de la coupure : 13 053,91 € TTC

Diminution de l'éclairage des monuments

Toujours dans un souci de sobriété énergétique, la ville a décidé de restreindre l'éclairage des monuments et ponts du centre-ville ainsi que celui des illuminations de Noël. Depuis fin octobre, la mise en lumière du château, de l'église, de la mairie et des ponts (Grande Rue et rue d'Erve) est limitée à 2 soirs par semaine : les vendredis et samedis jusqu'à 23h. Les autres jours de la semaine, l'éclairage a été supprimé.

Cette action permettra une économie d'énergie de l'ordre de 72% sur une année complète. Quant aux illuminations, l'économie d'énergie sera de 30%.

Lancées le 2 décembre, les illuminations de Noël seront en fonctionnement jusqu'au dimanche 1^{er} janvier inclus selon les horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 7h-9h et 17h-22h30
- samedi : 7h-9h et 16h-23h
- dimanche : 16h-23h
- 24/12 et 31/12 : 7h-9h et 16h-1h

Des ampoules leds dans tous les bâtiments publics

Autre opportunité de faire des économies pour la collectivité : remplacer les ampoules classiques (à filament ou tubes néons) dans les bâtiments publics par des leds. **Une initiative qui permet, pour une même utilisation, de diviser la consommation par 4 !** Sont déjà concernés ou prochainement les équipements suivants : le gymnase Anjou, les blocs sanitaires du camping, la salle Georges Mention, l'Hôtel de ville ou encore le CFSR.



Autopartage

L'autopartage, système qui permet de mettre à disposition des particuliers des voitures en libre-service, sera mis en place à Sablé dans le courant du 1^{er} trimestre 2023. 4 véhicules électriques (modèle Zoé) pourront ainsi être loués sur des créneaux allant jusqu'à 21h.





Cimetières engazonnés

Un cadre plus reposant et plus naturel

Finies les allées ensablées dans les cimetières de Sablé et Gastines. Désormais, ces sites bénéficient d'un engazonnement qui offre aux usagers un cadre plus apaisant et naturel. Tout en répondant à la réglementation interdisant désormais l'usage de produits phytosanitaires.

« Historiquement et jusqu'aux années 50, les cimetières étaient enherbés », rappelle Jérôme Landemaine, le responsable du service Parcs, Jardins et Espaces Publics de la ville. C'est l'apparition des produits phytosanitaires qui a modifié cette habitude. Avec la loi Labbé de 2017 interdisant aux collectivités d'utiliser ces produits sur leurs espaces verts, les usages sont redevenus plus vertueux. Dans les cimetières, cette interdiction n'est en vigueur que depuis le 1^{er} juillet 2022, mais « la collectivité a décidé de devancer la loi en végétalisant les cimetières depuis 2 ans », précise Jérôme Landemaine.

Cette végétalisation nécessite la présence de 2 agents chaque semaine pour la tonte, la taille, le désherbage manuel sur certains endroits, la gestion des déchets verts ou encore les fleurissements saisonniers, comme celui des chrysanthèmes à la Toussaint. Il faut dire que la superficie est importante : à eux deux, les cimetières de Sablé et Gastines occupent une surface de 3 hectares !

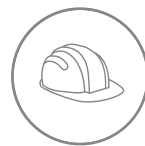
« Cette végétalisation permet d'embellir les lieux et est plus respectueuse des morts et des vivants en proposant un cadre naturel, dénué de toute utilisation de produits chimiques. »

Gastines

Un nettoyage des haies pour renforcer la diversité

Les équipes des Espaces Verts interviennent depuis le début de l'automne dans le quartier de Gastines retravailler certains massifs et haies horticoles. Ces végétaux, créés lors de la construction des lotissements, sont peu à peu devenus des ronciers, plus difficiles à entretenir depuis la fin de l'autorisation des produits phytosanitaires. Une situation qui oblige la collectivité à repenser ces espaces et notamment à quitter une logique purement ornementale - lauriers roses, berbérises... - pour amener davantage de biodiversité.

L'idée étant de revégétaliser intelligemment en redonnant de la valeur paysagère avec des essences qui présentent un réel intérêt pour la biodiversité, tout en facilitant leur entretien.



Avant



Après

Un ginkgo biloba planté au Parc du château

Il y a quelques semaines, un des grands chênes du Parc du château, en fin de vie et colonisé par des insectes xylophages a dû être abattu. Situé à proximité de l'aire de jeux pour enfants, il était devenu dangereux pour la sécurité des usagers. C'est donc un nouvel arbre qui a été planté, fin novembre : un ginkgo biloba, offert par le Rotary club Sablé-Solesmes. Originaire d'Asie, cette essence remarquable et unique à Sablé s'acclimata parfaitement à nos régions et peut atteindre 20 à 30 m de haut ! Des bancs gabions viendront compléter ce nouvel aménagement.



Micro-Folie

Un nouveau lieu culturel à découvrir à Sablé !

Nouveau lieu culturel sabolien, la Micro-Folie a ouvert ses portes le 14 octobre dernier. Ce dispositif innovant, soutenu par le Ministère de la Culture et supervisé par La Villette, s'articule autour d'un Musée Numérique et d'un espace de réalité virtuelle. Ouvert à tous et gratuit, il accueille le public dans un lieu emblématique de la ville : l'ancien cinéma Palace Carnot.

« En Art, il n'y a pas de sérieux qui tienne, le plaisir est le plus sûr des guides »

André Gide

Les sièges sont toujours là, l'écran géant aussi... si le cinéma Palace Carnot a gardé son âme, il accueille désormais un espace culturel dédié au numérique : la Micro-Folie de Sablé. Développée dans le cadre du programme Action cœur de ville, l'opération permet de redynamiser le centre-ville tout en réhabilitant un lieu existant, cher aux Saboliens. « Ce dispositif répond à l'un de nos engagements de campagne : **réduire les inégalités culturelles**, en rendant accessible - **à tous et gratuitement** - des œuvres majeures, exposées dans les grands musées (Centre Pompidou, Château de Versailles, Le Louvre, Opéra National de Paris...) », explique Nicolas Leudière, le maire de Sablé. Car la force du projet réside dans le fait que le Musée Numérique, permet à chacun de découvrir les chefs-d'œuvre réunis par les établissements partenaires* au sein de 8 collections thématiques (collections nationales, résidences royales européennes, Mexico, Québec...) numérisées en très haute définition. **Chaque collection est composée en moyenne de 250 à 400 chefs-d'œuvre.**

Le musée numérique

Concrètement, il s'agit d'une « galerie d'art interactive » qui diffuse chaque semaine une collection différente, mêlant toutes les formes artistiques : peinture, danse, musique, chant ou encore architecture, et projetée sous forme de diaporama sur l'écran géant de cinéma et grâce à des tablettes numériques. Les différents utilisateurs peuvent ainsi vivre la visite à leur rythme en sélectionnant les œuvres qui les intéressent, en fonction de leur curiosité et de leur sensibilité artistique. L'usage des tablettes donne accès au contenu additionnel de chaque œuvre : le cartel, des descriptions, mais également des œuvres complémentaires et des mini-jeux.

Ce musée numérique offre ainsi la possibilité, à tous et gratuitement, de découvrir, à côté de chez soi, les trésors exposés dans les plus grands musées nationaux. De quoi susciter l'envie, chez certains, d'aller les découvrir « en vrai »...

Réalité virtuelle et espace convivial

À côté du musée numérique, composante commune de toutes les Micro-Folies de ce réseau national (près de 200 dispositifs en France et à l'étranger), l'équipement propose également un espace de réalité virtuelle et une zone de convivialité. 3 casques de réalité virtuelle sont accessibles sur demande (à partir de 13 ans) qui donnent accès à des contenus culturels proposés par Arte. Par exemple ? Une immersion dans des œuvres d'art telles que Les Nymphéas de Monet, une ascension du Mont-Blanc ou une reconstitution de l'éruption du Vésuve à Pompéi.



Quant à l'espace convivial, installé dans le hall du Palace Carnot, il est modulable en fonction des besoins. Conçu comme un lieu chaleureux de rencontres et d'échanges, il peut accueillir les activités créatives (sous forme d'ateliers), ainsi que des expositions.

Médiation culturelle et accueil de groupes

Véritable outil pédagogique, la Micro-Folie est en effet accessible aux groupes constitués, scolaires et associations qui souhaitent visiter le musée en mode conférence. Les jeudis et vendredis, le lieu leur est proposé sur réservation. Des médiations thématiques sont proposées



QUESTION À
**Manuela
Gourichon**

ADJOINTE AU TOURISME
ET À LA CULTURE

**Pourquoi avoir fait le choix
d'ouvrir une Micro-Folie à
Sablé et au Palace Carnot ?**

Les gens ne fréquentent plus beaucoup les musées. Avec Micro-Folie, ce sont les œuvres qui viennent jusqu'à eux. Notre objectif est d'offrir un accès à la culture à tous en réduisant les inégalités géographiques, avec la découverte de chefs-d'œuvre majeurs. Cela peut aussi être l'occasion de se réconcilier avec l'envie d'aller dans les musées... Aux utilisateurs de la Micro-Folie de venir s'approprier le dispositif ! Le choix du Palace Carnot a été une évidence. Le lieu s'y prêtait parfaitement et c'est un lieu emblématique de notre ville qui reprend vie.

et animées par la Micro-Folie, mais chaque groupe peut également constituer une playlist personnalisée avec une sélection d'œuvres adaptée à leurs envies !

Mise à disposition du Palace Carnot

Indépendamment du dispositif Micro-Folie, la réhabilitation du Palace Carnot, permet également aux acteurs du territoire d'investir le lieu pour des conférences, séminaires, projections, événements, représentations etc. Le site est ainsi mis à disposition, au même titre que les autres ERP (Établissements recevant du public) de la commune. Ainsi, les associations qui souhaitent utiliser

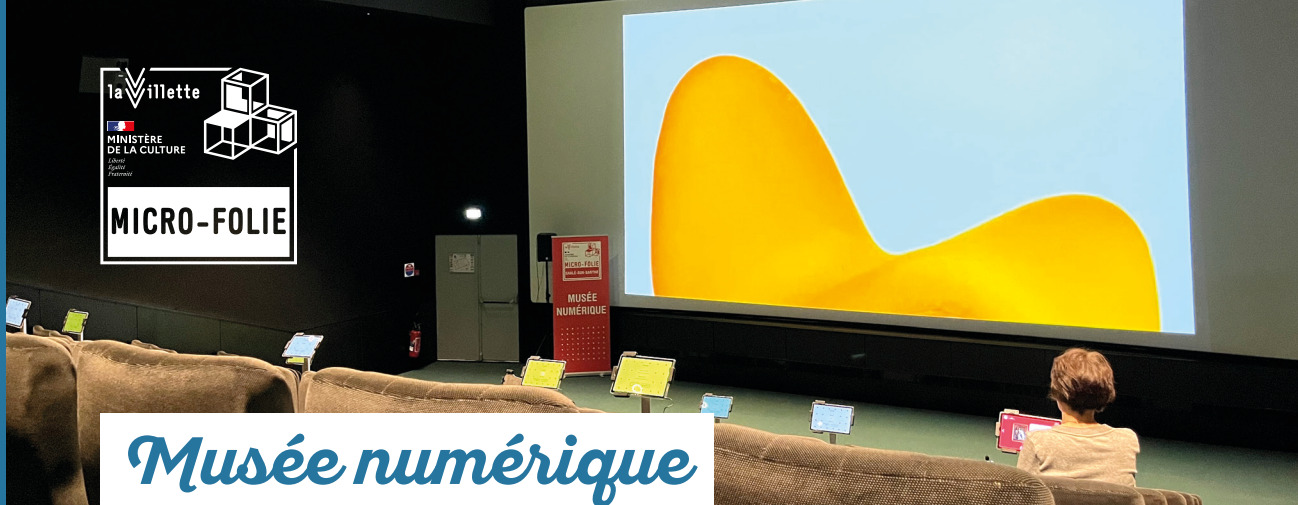
le lieu pour des actions culturelles pourront demander sa mise à disposition auprès du Guichet Unique.

La configuration du Palace Carnot, équipé d'une salle de cinéma pouvant accueillir jusqu'à 170 personnes, d'un système de projection et de sonorisation, permet également l'ouverture à la location pour des entreprises, qui souhaitent y réaliser leurs séminaires, conférences et rassemblements (avec un tarif de location).

Une utilisation exclusive du hall est possible pour des ateliers, grâce à des malles pédagogiques de la Villette.

Plus de renseignements
micro-folie@sablesursarthe.fr

**le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Universcience.*



Musée numérique

Programmation Micro-Folie

Chaque semaine, le musée diffuse l'une des huit collections proposées par la Villette.

..... 1 semaine = 1 collection

- | | |
|-------------------------------|--|
| #1 Collection Nationale | #5 Collection Résidences Royales Européennes |
| #2 Collection Nationale | #6 Collection Mexico |
| #3 Collection Nationale | #7 Collection Québec |
| #4 Collection Hauts-de-France | #8 Collection Européenne |

Des temps forts, ateliers créatifs, projections et autres micro-surprises seront proposées tout au long de l'année.



Exposition Wide

L'artiste Wide (@15wider) a investi le hall de la Micro-Folie avec une peinture inspirée du Glitch Art. Il nous propose également une exposition en réalité augmentée de plusieurs œuvres issues de ces séries : **Portrait et Infos.**

Open micro folie

Appel à candidatures

Les Saboliens possèdent des MAXI talents ! Appel à candidatures d'artistes amateurs, souhaitant performer devant un public en participant à des scènes ouvertes ! Vous avez un talent artistique ? Humour, chant, danse, musique, théâtre, magie... **Toutes les pratiques sont les bienvenues !** Saisissez l'opportunité de vous produire devant le public de la Micro-Folie afin de tester vos talents artistiques !

Concours photo

Reproduisez en photo votre œuvre préférée de la Micro-Folie !
Exposition de vos clichés

Sélectionnez votre œuvre favorite parmi les collections du musée numérique, reproduisez-la à votre façon en laissant libre court à votre imagination ! Une exposition sera ensuite réalisée à la Micro-Folie pour mettre en avant vos talents d'artistes !

Suivez les actualités de la Micro-Folie sur les réseaux sociaux pour rester informés :

@microfoliesablesursarthe Micro-Folie Sablé-sur-Sarthe
www.sablesursarthe.fr - micro-folie@sablesursarthe.fr



Interopérabilité

Un outil pour renforcer le lien entre police municipale et gendarmerie

Depuis la fin de l'été, la police municipale de Sablé est en lien direct avec la gendarmerie via une fréquence radio commune. Objectif : accentuer la collaboration entre les acteurs de la sécurité sur le territoire.

« Gagner en efficacité pour bénéficier d'une intervention plus rapide. »

Le dispositif partenarial d'interopérabilité est assez unique en son genre. Seules deux équipes de police municipale en sont équipées sur le département. Née de la volonté de la municipalité de renforcer le lien déjà existant entre la police municipale de Sablé et la gendarmerie nationale, la mise en place de cet outil permet une interaction permanente entre les deux entités. « Nous travaillons régulièrement avec la gendarmerie, rappelle Laura Poignant, la responsable de la police municipale.

Nous intervenons auprès de la même population et avons beaucoup de missions communes. Au quotidien, nous avons besoin les uns des autres. Cet outil nous permet de mieux travailler ensemble avec une mise en relation beaucoup plus rapide et simple que par téléphone. »

Un gain de réactivité et d'efficacité

Concrètement, le dispositif est installé dans un véhicule de la police municipale qui fait office de relais avec des radios portatives (le service dispose de 3 radios au total). Il s'agit d'un canal radio spécifique, veillé par le centre opérationnel 17 du Mans. L'interopérabilité amène une plus grande réactivité. « Désormais, nous intervenons régulièrement suite à des appels directs du 17, souligne Laura Poignant. Comme ils ont une vue constante sur les effectifs de gendarmerie sur le terrain, ils nous contactent directement. Cela permet de gagner en efficacité car la population peut bénéficier d'une intervention plus rapide. »

Autre point positif : ce contact quotidien avec la gendarmerie accroît la transmission d'informations entre les deux équipes.

Police Municipale :

horaires d'ouverture au public

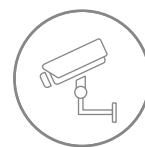
**Du lundi au vendredi
du 1^{er} avril au 30 septembre**
7h à 22h sans interruption

**Du lundi au vendredi
du 1^{er} octobre au 31 mars**
7h à 21h sans interruption

Le samedi
de 7h à 12h et de 13h45 à 16h30

**Sur rendez-vous,
après appel téléphonique**

Police municipale - Hôtel de ville
Place Raphaël Elizé - 02 43 62 50 14
police.municipale@sablesursarthe.fr





Co-living, coworking...

De nouveaux espaces collaboratifs à Sablé

Depuis un an, de nouveaux concepts ont émergé à Sablé : lieu de vie avec un co-living, espaces partagés de travail avec un co-working et un centre d'affaires en plein centre-ville.

Co-living, coworking... la tendance est aujourd'hui au collaboratif, au partage d'espaces qu'ils soient professionnels ou même privés. Sablé n'échappe pas à cette règle avec l'apparition de nouveaux usages, souvent en cours dans des villes de plus grandes tailles. Point commun à ces nouvelles structures : elles sont rapidement louées après leur ouverture.



Des échanges et de l'émulation

C'est Laurent Desmares, spécialiste des audits énergétiques, qui a ouvert le bal, en septembre 2021, avec la création d'un centre d'affaires rue Michel Vielle. L'entrepreneur avait déjà une expérience de ce type de lieu puisqu'il en a créé un à La Flèche il y a plusieurs années. « J'avais besoin de bureaux à Sablé pour une salariée. L'idée de partager nos locaux avec d'autres entreprises m'a vite semblé évidente, et puis il n'y a pas ou peu de centre d'affaires dans les petites

villes. » Ainsi, son centre accueille 4 entreprises – dont la sienne – dans 4 bureaux individuels de 10 à 16m², entièrement meublés et équipés (internet). Une salle de réunion pouvant également accueillir des entreprises extérieures complète le dispositif. Et bien sûr, un espace commun, dédié à la convivialité, permet de « se sentir moins seul. On échange beaucoup, ça crée de l'émulation et cela génère même parfois du business. »

Une location de bureau à la ½ journée

Le 17 novembre, c'est ATB Coworking qui a ouvert ses portes rue Saint-Nicolas. Le projet, porté par Anaïs Balmont, comprend 6 bureaux, une salle de réunion et un open space. « Il n'y avait pas de coworking à Sablé et c'est quelque chose dans l'ère du temps. Etant propriétaire de locaux vides de 100 m², je me suis lancée. » Chez ATB Coworking, on peut louer un bureau ou la salle de réunion à la ½ journée ou pour plusieurs mois. La réservation se fait en ligne, directement sur le site d'ATB et l'entrée dans les lieux se fait de manière autonome via un code. Tous les bureaux sont meublés avec connexions internet, une cuisine partagée est également équipée (il y a même des couverts). « L'objectif est que les gens se sentent bien et viennent juste avec leur ordinateur ». Tout est compris dans le prix de location, chauffage, électricité,

café... ». Les 1^{ers} clients viennent de faire leur entrée dans les lieux, mais il reste encore quelques places.

Une collocation haut de gamme en centre-ville

Mi-août, c'est le co-living imaginé par Anaïs et Nicolas Rué qui a ouvert ses portes, rue d'Erve. Un projet accompagné par Action Logement dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. Collocation haut de gamme de 7 studios de 15 à 30m² (chacun dispose de sa propre salle de bain) avec un espace de vie commun, le lieu a trouvé preneurs... en moins de 2 mois. « **Nous avons ciblé les jeunes actifs. Le principe a séduit immédiatement mais finalement sur les 7 logements, 3 seulement sont occupés par de jeunes actifs, les 4 autres sont loués par des apprentis.** » Ici encore, le coût de location inclut chauffage, électricité, internet. Pour des jeunes qui arrivent à Sablé, c'est l'occasion de rencontrer du monde immédiatement, de ne pas se sentir seul. Et l'initiative répond à un vrai besoin car Anaïs et Nicolas Rué ont reçu de nombreuses demandes. D'apprentis mais pas seulement : 2 seniors se sont montrés intéressés pour vivre la vie de collocataires. De quoi donner des idées pour créer d'autres espaces partagés à Sablé...





MOT DE LA MAJORITÉ

Ces derniers mois, la météo française et sabolienne nous a rappelé, si cela était nécessaire, les effets du dérèglement climatique. En 2035 les constructeurs automobiles ne pourront plus commercialiser de véhicule à moteur thermique, de plus en plus de ville limitent leur accès au Crit'Air supérieurs à 3. Certains imaginent également de réduire à 110 Km/h la vitesse sur autoroute. Les aires de covoiturage de plus en plus chargées. Toutes ces mesures et constats démontrent l'urgence d'un changement d'habitudes des Français et bien entendu des saboliens.

Quoi qu'il arrive, nos enfants et petits-enfants devront circuler à vélo ou en trottinette et aucun parent ne souhaite voir son bambin circuler dans des rues dangereuses. Le futur d'une ville doit s'anticiper au travers d'un changement de paradigme sur les déplacements et doit se préparer le plus en amont possible.

L'impact de ces choix est difficilement mesurable, en bien ou en mal, et nous sommes conscients que le changement peut être difficile à appréhender. Mais l'avenir d'une ville passe par une anticipation des évolutions des modes de vie de ses habitants.

MOTS DE L'OPPOSITION

Sablé au cœur

L'actuelle majorité municipale a été élue il y a deux ans à la majorité relative avec 1472 voix, soit 19% des électeurs inscrits. Ce résultat aurait dû conduire le Maire à rechercher une large adhésion pour ses projets, en ouvrant le dialogue et la concertation. Il a malheureusement fait le choix inverse, et les pétitions se sont multipliées pour contester des décisions insensées. Espérons que ces manifestations du mécontentement des saboliens seront prises en compte afin que notre ville retrouve du bon sens. Espérons aussi qu'au nom de ce bon sens, de l'attractivité et la sobriété budgétaire, le Maire révisera son projet pharaonique de passerelle pour mieux dépenser l'argent public dans l'intérêt de tous.

Mieux vivre à Sablé

Pendant la campagne des municipales, nous avons fait des propositions pour le vélo en ville. La majorité municipale a présenté un premier programme de travaux le 20 septembre. Il était inacceptable et c'est pourquoi nous avons soutenu les commerçants et les riverains en colère. Le maire et son équipe semblent avoir compris. Pour nous, la rue Gambetta doit rester à double sens, la trémie qui sécurise les vélos doit rester en l'état. Par contre, il faut rapidement réaliser des aménagements avenue du Général Leclerc et supprimer les points noirs identifiés depuis très longtemps. Par ailleurs, je suis intervenu, aux côtés des parents mécontents pour dénoncer le fait que certains enfants ne pouvaient pas manger à la cantine.





Avec le soutien de la ville de Sablé-sur-Sarthe

Cinéma Confluences

www.cinema-confluences.com
2^{bis} rue Saint-Denis - 72300 Sablé-sur-Sarthe

Tirage au sort : gagnez des places de cinéma tous les mois !

OFFRE DÉCOUVERTE

Offre valable jusqu'au 14 février 2023

1 place à 6 € *

sur remise de ce coupon en caisse
(*hors supplément 3D et tarifications spéciales)

Je souhaite participer au tirage au sort et recevoir la newsletter.

Nom :

Prénom :

E-mail :

OFFRE JEUNE

Offre valable jusqu'au 14 février 2023

1 place à 4 € *

Valable pour une personne de moins de 26 ans (sur présentation d'un justificatif d'âge) sur remise de ce coupon en caisse - (*hors supplément 3D et tarifications spéciales)

Je souhaite participer au tirage au sort et recevoir la newsletter.

Nom :

Prénom :

E-mail :

OFFRE DUO

Offre valable jusqu'au 14 février 2023

2 places pour 11 € *

sur remise de ce coupon en caisse
(*hors supplément 3D et tarifications spéciales)

Je souhaite participer au tirage au sort et recevoir la newsletter.

Nom :

Prénom :

E-mail :

07/01
No Limit
Robin Goupil
Théâtre
Scène Joël Le Theule
20h30 / Dès 12 ans

14/01
Inauguration
Pôle culturel l'Apostrophe
10h-18h / Ouvert à tous

15/01
Vœux du maire aux habitants
Salle Madeleine Marie
10h30
Tous les Saboliens sont conviés

19/01
Coexistence & Lithosys
Rocio Berenguer
Performance théâtrale, dansée, musicale et interactive avec le public
Scène Joël Le Theule
20h30 / Dès 10 ans

19/01
Histoire de l'art : des préraphaélites à Mucha
Conférence Micro-Folie
Le Palace Carnot
18h30

Du 27 au 29/01
La Folle Journée de Nantes
Scène Joël Le Theule, Salle Polyvalente de Parcé,
Tarifs : de 2 à 12€

Du 02 au 15/01
L'écume des jours XR
Dark Euphoria
Plongez au cœur de l'univers du célèbre roman-jazz de Boris Vian, en participant à une expérience de réalité virtuelle collective et interactive de 15 minutes
Scène Joël Le Theule
Les 2, 3, 4, 9, 10, 11 février, de 16h à 19h
Les 13, 14, 15 février, de 13h30 à 18h30
Gratuit - Dès 7 ans

03 et 04/02
Ana Carla Maza
Chant - **Grand Hôtel de Solesmes**
Vendredi 3 février 19h30
Samedi 4 février 19h
Concert et dîner

10/02
La leçon de français
Pépito Matéo - Théâtre conté
Salle des fêtes Auvers-le-Hamon
20h30 / Dès 12 ans

04/02
Goûter baroque
Compagnie L'Éventail - Danse
Espace Francine Lancelot
14h-17h / De 6 à 11 ans
Inscriptions obligatoires :
eventail.lrousseau@orange.fr

L'ENTRACTE

lentracte-sable.fr
Horaires d'ouverture
Les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 13h et de 14h à 18h30.
Tél. 02 43 62 22 22
Billetterie
billetterie@lentracte-sable.fr

FLASH

Hablo español !

Originaire de Gijon dans les Asturies, Daniel Rahimi est arrivé fin août à Sablé, dans le cadre d'un volontariat européen d'un an. Il intervient au sein du service Vie associative et citoyenne de la ville de Sablé en participant notamment à l'animation des Espaces leçons.

Depuis fin octobre, il propose des séances de conversation en espagnol à tous ceux qui veulent pratiquer ou découvrir l'espagnol. Ces temps sont aussi une occasion d'échanger sur l'Espagne et sa culture.

Renseignements et inscription

daniel.rahimisomonte@sablesursarthe.fr

Le jeudi de 18h30 à 19h30 ou un peu plus !
Salle Raphaël Elizé, Place de la mairie

Ouvert à tous à partir de 8 ans,
mineurs obligatoirement accompagnés
d'un responsable légal
Pour tous les niveaux - **Gratuit**



Ville de Sablé-sur-Sarthe

Consultation participative pour le schéma des mobilités douces

*NOM _____ *PRÉNOM _____ *DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / ____

*ADRESSE _____

1 SEUL CHOIX POSSIBLE

Projet 1 - Circulation en sens unique rue Gambetta

Projet 2 - Circulation à double sens pour véhicules légers et voies vélos double sens

Projet 3 - Circulation à double sens jusqu'à la trémie et voies vélos double sens

Peu importe

*Champs obligatoire pour prise en compte de votre choix

L'équipe municipale vous souhaite de



Joyeuses fêtes !

Consultation participative

À vous de choisir !

